

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 20 JUILLET, 1871.

AVIS.

Nous devons dire, pour éviter tout malentendu, que l'auteur de notre causerie de Marieville n'est pas M. J. O. Joseph, avocat, de Montréal.

LA NOUVELLE CHAMBRE.

Chacun fait des hypothèses sur la composition de la nouvelle Chambre, et tous les jours on lit dans les journaux de longues listes où les députés sont divisés en trois catégories : ministériels, oppositionnistes et indépendants. Inutile de dire que cette classification varie suivant les sympathies d'un chacun.

Nous en avons fait une, et nous l'offrons au public ; nous croyons qu'elle vaut bien les autres. Nous divisons, nous aussi, les membres de la chambre locale en trois catégories : 1o les ministériels, ceux qui supporteront le gouvernement et voteront avec lui chaque fois qu'il sera en danger ; 2o les membres de l'opposition régulière, qui chercheront l'occasion de renverser le gouvernement ; 3o les indépendants, ou ceux qui, n'ayant pas encore de parti pris, voteront suivant les circonstances, ou la discussion, et qui, sans avoir d'antipathie contre le gouvernement, n'auront pas d'objection cependant à le renverser.

Partant de cette classification, on peut présumer que le gouvernement aura généralement les indépendants de son côté ; mais aussi les chefs de l'opposition, s'ils sont habiles, pourront sur certaines questions mettre le gouvernement en danger sans le renverser cependant.

Les conjectures sont difficiles, car avec une pareille chambre, les coups de main, les revirements soudains sont possibles ; c'est, en un mot, une chambre ouverte à la conviction, mais dont la majorité soutiendra le gouvernement à moins de circonstances exceptionnelles ou de fautes très-graves de la part du ministère ; car la grande majorité est conservatrice, si elle n'est pas ministérielle. L'opposition libérale ne peut venir et surtout rester au pouvoir : ce qui peut arriver de pire au gouvernement est un replâtrage qui lui donnerait plus de force et satisferait les indépendants.

Mais des élections locales, il ressort un fait, c'est que l'opinion publique est en travail, que les partis sont en voie de se transformer et de se réorganiser sur d'autres bases. Les questions importantes qui ne peuvent manquer de surgir bientôt les fixeront sans doute définitivement.

L. O. DAVID.

M. MACAULAY.

La fin tragique de M. Macaulay a provoqué des regrets universels. M. Macaulay s'était fait une belle réputation par son intelligence vive, son caractère aimable, son instruction et ses talents d'orateur et de littérateur. Mais nous croyons qu'il ne faut pas trop préjuger l'opinion publique contre Tranchemontagne, le prétendu meurtrier ; la douleur ne doit pas rendre injuste. Les circonstances semblent indiquer des circonstances qui pourraient atténuer sa faute. Voici comment le *Courrier d'Ottawa* raconte ce lamentable événement :

M. Macaulay était dans le comté d'Ottawa depuis près de huit jours, cabalant activement en faveur de M. Eddy. Hier après-midi, il se trouvait à Montebello, à l'hôtel de M. Major, partisan de M. Eddy. Poussé sans doute par le désir bien naturel de connaître la force relative des partis, il se rendit chez M. Tranchemontagne, aubergiste, où se trouvait réuni grand nombre des partisans de M. Leduc. Ces derniers, à l'arrivée de M. Macaulay, commencèrent à le taquiner au sujet de sa présence au milieu d'eux, lui disant que sans doute il venait voir si les gens buvaient au compte de Leduc, afin de les incriminer plus tard, etc. Ce que voyant, M. Macaulay offrit de les traiter à la ronde, offre qu'ils acceptèrent de suite.

Quand survint la question de paiement, M. Macaulay leur dit que n'ayant pas d'argent il allait aller chez M. Major en chercher. C'est ce qu'il fit, mais, à son retour, l'aubergiste aurait, paraît-il, refusé de prendre l'argent, disant que c'était un tour qu'on voulait leur jouer pour les perdre plus tard. M. Macaulay se serait alors récrié assez vivement contre cette conduite, puis des menaces lui auraient été faites. Enfin, M. Macaulay, se tenant dans la porte au moment où la bagarre commençait, aurait reçu un coup de poing sous le menton qui le renversa violemment sur le sol, où sa tête rencontra un caillou aigu qui lui fit une grave confusion. Emporté sans connaissance chez M. Major, ce dernier, craignant pour la vie de M. Macaulay, envoya immédiatement chercher M. le Dr. Loupret. Vers minuit, M. Macaulay reprit connaissance et le médecin commença à avoir quelque espoir. Au départ de la "Fairy" il vivait encore.

EMEUTE À NEW-YORK.

Le 12 de juillet est, on le sait, le jour des Orangistes, leur fête nationale et religieuse. Mais si les souvenirs que rappelle ce jour sont agréables aux Orangistes, ils ne le sont pas pour les Irlandais catholiques. Il y a déjà plus d'un siècle que le gouvernement anglais attisait le feu de la discorde dans l'Irlande et cherchait dans le fanatisme des Irlandais protestants un moyen de répression contre les Irlandais catholiques, en créant

l'association des Orangistes dévoués au trône et à la religion d'Angleterre. On connaît l'histoire des luttes qui ont ensanglanté la malheureuse Irlande et les tristes résultats de la division du peuple irlandais en deux camps armés.

Les Orangistes finirent par triompher à la célèbre bataille de la Boyne, et depuis cette époque ils se croient obligés de célébrer ce mémorable événement. Mais dans l'ancien comme dans le nouveau monde, ce triste jour est une occasion de troubles, d'excitation et de rixes sanglantes. Les Irlandais ne peuvent supporter la vue du triomphe et de la joie de leurs compatriotes protestants, le spectacle de leurs bannières et des emblèmes de leur fanatisme. L'année dernière, on s'en souvient, les Orangistes furent attaqués et dispersés. Mais les Orangistes étaient préparés à célébrer leur fête depuis longtemps et à se défendre, s'ils étaient attaqués, et les Irlandais, eux, s'étaient préparés à disperser la procession.

Les autorités de la ville de New-York, prévenues, avaient d'abord prohibé la procession des Orangistes ; mais le gouverneur de l'État était intervenu et avait annulé cette défense. Le 12 au matin, les Orangistes avaient pour les protéger plusieurs régiments et 1000 à 1200 hommes de police bien armés. Mais les Irlandais avaient résolu d'empêcher la procession, rien ne pouvait les arrêter. Malgré le nombre des troupes et des Orangistes, ils se jetèrent sur eux plusieurs fois et cherchèrent à briser la procession. Les rencontres furent sanglantes ; on a passé tout l'après-midi et la soirée du 12 à se battre dans différentes directions. Les troupes firent plusieurs décharges sur la foule qui encombrait les rues ; un grand nombre d'émeutiers et plusieurs curieux, des dames même, furent atteints.

Voici en deux mots le résultat : 50 tués, 203 blessés et deux à trois cents prisonniers.

INCIDENTS DE L'ÉMEUTE.

Voici la version exacte de la mort d'une femme et d'une petite fille, supposées être Mme York et son enfant, tel que donnée par un témoin oculaire :

"Je regardais la procession et la foule, parmi lesquelles il y avait une grande agitation, lorsque j'y aperçus une femme agitant son mouchoir en signe de sympathie pour les Orangistes. Je fis la réflexion qu'elle était très-imprudente ou douée de plus de courage que les femmes en général. En ce moment, un ruffian s'approchant vivement d'elle, lui appliqua la bouche de son pistolet à l'oreille et fit feu. Sa victime tomba. Le meurtrier se dirigea ensuite vers la petite fille et lui envoya également une balle.

Un jeune enfant de Newark, juché sur le sommet d'un omnibus, ayant agité son mouchoir couleur orange, a été tué d'un coup de pistolet."

Le capitaine Spencer, du 9^{ème} régiment, fut tué par ses propres hommes, dont il s'était écarté un instant.

Le colonel Fisk reçut deux blessures en chargeant les émeutiers.

L. O. D.

M. LE GRAND-VICAIRE PROULX.

Nous espérons que quelqu'un nous enverrait le portrait et la biographie de ce prêtre distingué. M. Proulx, comme on le sait, a brillé au premier rang dans le clergé par ses écrits, ses sermons et son enseignement. C'est lui qui écrivait, en 1849, contre le parti libéral des articles qui firent sensation.

Dans son numéro du 7 courant, le *Courrier du Canada* fait la biographie suivante de ce grand serviteur de Dieu :

M. le grand-vicaire Louis Proulx est né à la Baie du Febyre, le 10 avril 1804. Ses études classiques terminées, il entra dans l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre, à Boucherville, le 28 septembre 1828. En cette même année, il fut nommé professeur au collège Saint-Hyacinthe. En 1830, il devenait directeur du collège Saint-Anne ; en 1834, curé de Saint-Pierre-les-Becquets et de Saint-Jean-Deschailhons ; en 1835, curé de Saint-Antoine-de-Tilly. En 1847, il était appelé à l'archevêché de Québec. En 1850, il était nommé curé de Québec et membre du conseil de l'archevêque. Enfin, en 1861, il allait curé dans cette paroisse de Sainte-Marie de la Beauce qui devait être sa dernière étape et qui aura la bonne fortune de posséder ses restes après le bonheur de l'avoir eu pendant vingt ans pour guide spirituel.

Le regretté défunt était grand-vicaire depuis 1857.

LE BRIGANDAGE À MONTRÉAL.

Depuis plus d'un mois les habitants de Montréal sont sur le qui-vive. Depuis l'attentat de l'avenue McGill, on entend parler tous les jours de vols et de bris de maisons. Un jour, pendant que la famille dine au rez-de-chaussée, ont entre furtivement dans la maison, on vide les commodes et les armoires. Un autre jour, on s'introduit par un soupirail dans une maison qu'on croit inhabitée ; mais l'éveil est donné et les voleurs se sauvent avant d'avoir pu achever leur besogne. A l'achève, plusieurs vols ont été commis de cette manière. Et cependant la police, malgré son activité, ne peut mettre la main sur quel qu'un de la bande ; car évidemment il existe une organisation de voleurs et de brigands en ce moment à Montréal.

Le *Pays* du 12 annonçait cependant, que la police croyait avoir mis la main sur cette organisation. Voici ce qu'il dit :

Nous annonçons hier que nos détectives étaient partis en expédition pour les îles Boucherville ; nous pouvons donner aujourd'hui le résultat de leurs démarches et les motifs qui les avaient poussés à se diriger de ce côté.

Marie Corbeille est une jeune fille de dix-huit ans qui appartient à une honnête famille d'ouvriers. De bonne heure elle a fait preuve des plus mauvais instincts, et aujourd'hui elle se roule sans pudeur dans la fange du vice. Vingt fois ses parents ont essayé de la retirer de la honte, mais toujours leurs efforts sont restés sans résultat. L'autre jour, cependant, ils voulurent

faire une nouvelle tentative ; inquiets de leur fille qu'ils n'avaient pas vue depuis longtemps, ils allèrent s'adresser à la police et lui donnèrent sans s'en douter de précieux renseignements.

C'est par ces braves gens que nos détectives apprirent que la jeune Marie Corbeille avait une tante qui demeurait près de la prison, et chez qui, bien souvent, elle se réfugiait en compagnie de mauvais sujets et de femmes perdues. La police alla faire une visite domiciliaire chez la femme en question et parvint à apprendre qu'elle recelait le produit des vols d'un grand nombre de mauvais sujets et leur fournissait même quelquefois un canot pour aller se cacher quelque temps dans les îles qui se trouvent dans les environs de la ville.

Ces renseignements corroborèrent très-bien avec un autre fourni à la police dans la matinée, assurant que des individus à mine suspecte s'étaient retirés depuis plusieurs jours sur les îles de Boucherville ; c'est pour cela que nos détectives se mirent en campagne sans perdre une minute.

Ils fouillèrent les îles de Boucherville sans aucun résultat, et ils abandonnaient déjà toute espérance de succès, lorsqu'on leur apprit que les gens qu'ils cherchaient avaient repris le chemin de Montréal. Les détectives firent donc force de rames, arrivèrent promptement à la ville, et exercèrent sur le port une scrupuleuse surveillance. Il n'y avait pas une demi-heure qu'ils étaient en faction, lorsqu'ils virent arriver la chaloupe qui contenait les quatre prisonniers qui ont comparu ce matin à la Cour du Recorder.

Octave Cochu, tailleur de pierre, âgé de dix-neuf ans ; Louis Goulet, ouvrier dans une manufacture de tabac ; Marie Corbeille et Ellen Smith, toutes les deux prostituées, s'étaient réfugiés il y a quelques jours sur les îles Boucherville, pour échapper sans doute aux recherches de la police, et avaient passé leur temps en orgies ; les provisions épuisées, ils revenaient à la ville pour faire sans doute quelque nouveau coup.

Ils ont comparu tous les quatre à la Cour du Recorder, et ont été simplement envoyés en prison pour vagabondage. On arrivera avec le temps à réunir contre eux des charges d'un autre genre, car ils sont soupçonnés, sinon d'avoir commis l'attentat de l'avenue McGill, du moins de s'être introduits avec effraction dans plusieurs maisons.

Voici le jugement que M. Fabre, rédacteur en chef de l'*Économiste*, dans un de ses articles intitulés "vainqueurs et vaincus," porte sur M. Gaudet, ex-membre de Nicolet pour la chambre locale :

"M. Gaudet a été victime du Double Mandat. Pour avoir voulu garder les deux sièges, il a été obligé d'abandonner celui peut-être qui lui convenait le mieux. M. Gaudet, à cause de son rare bon sens, de son esprit sérieux et pratique, de sa parole facile, était un des membres influents et utiles de la Chambre. Il y marquait, et en l'écoutant on s'étonnait que des gens dont ce n'est pas le métier puissent si bien s'exprimer, tandis que d'autres dont c'est en propre la besogne ne parvenaient que si péniblement à rendre ce qu'ils ont à dire. Il ne faut pas trop s'affliger si le peuple est par fois si peu sympathique aux candidats instruits, puisqu'il lui arrive aussi de se tourner contre ceux qui, sortis de ses rangs, l'honorent le plus."

ÉLECTIONS.

IBERVILLE.

Voici le résultat de la votation :

Molleur.....	973
DeBellefeuille.....	376

Majorité pour M. Molleur..... 597

RIMOUSKI.

Une dépêche de Rimouski annonce que M. Gosselin est élu et nous donne le tableau suivant :

Hudon.....	283
Garon.....	193
Bégin.....	127
Gosselin.....	939

La majorité sur M. Hudon est de 656 voix et de 336 sur les autres réunis.

BERTHIER.

Récapitulation des votes inscrits pour chaque candidat, dans chaque subdivision de la division électorale de Berthier, dans la province de Québec, savoir :

SUBDIVISIONS.	NOMS DES CANDIDATS.		TOTAUX.
	L. J. Moll.	L. Sylvestre.	
Ville de Berthier.....	80	65	145
Paroisse de Berthier.....	159	92	251
" Lanoraie.....	89	73	162
" Lavaltrie.....	84	57	141
" Ile du Pads.....	11	69	80
" St. Outhbert.....	91	248	339
" St. Barthélemi.....	114	133	247
" St. Norbert.....	56	78	134
Paroisse de St. Gabriel de Brandon—Poll Hamelin	159	173	332
Paroisse de St. Gabriel de Brandon—Poll Jalbert.....	94	25	119
Totaux.....	937	1013	1950

Majorité pour le candidat Louis Sylvestre..... 76

CHATEAUGUAY.

Etat final des polls :

	Laberge.	Carter.
Durham.....	219	58
Ste. Martine.....	116	133
St. Urbain.....	113	59
St. Jean Chrysostôme.....	184	116
St. Antoine Abbé.....	68	43
Ste. Philomène.....	104	40
Chateauguay.....	73	66

877 515

Majorité pour le Dr. Laberge..... 362